

Alternatives Economiques

JUIN 2024 | N° 447 | 5,90 €

Elections européennes :
les avancées sociales menacées

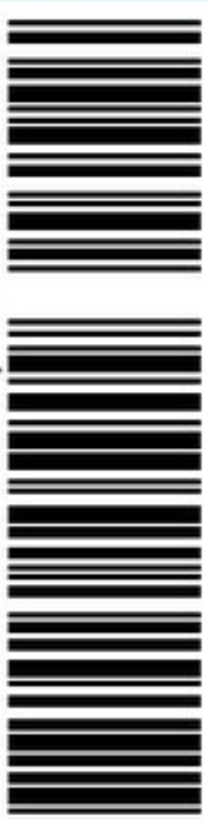
Shein, l'épouvantail de la mode

Smicardisation, c'est grave
docteur ?

LES JO 2024 EN VALENT-ILS LE COÛT ?



L 19241 - 447 - F: 5,90 € - RD

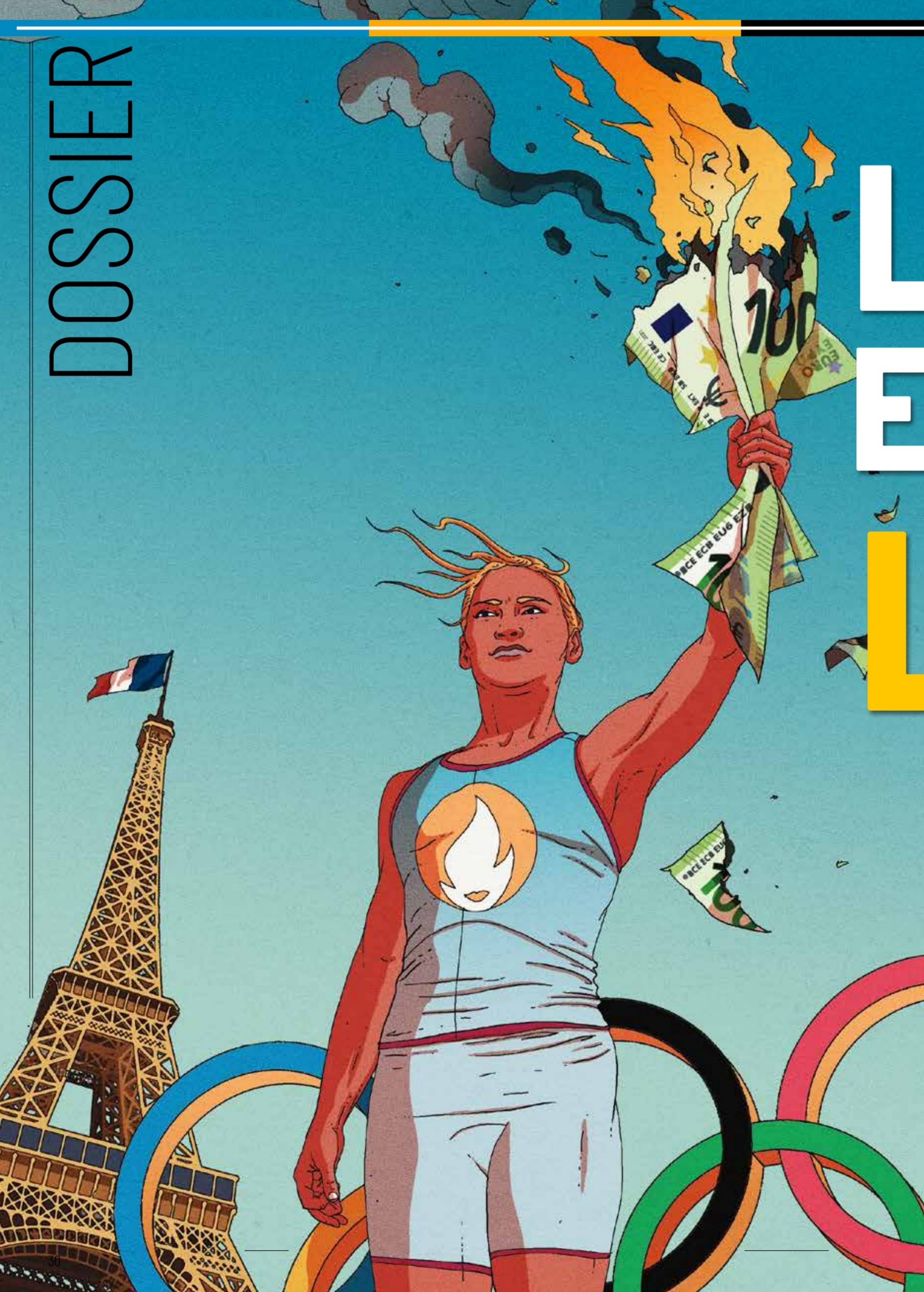


France métropolitaine

ISSN 0247-3739

Belux./Italie/Grèce/Portugal (cont) 6,90 € ■ Allemagne 7,90 € ■ Suisse 10,20 CHF ■ DOM/S 6,90 € ■ Canada 10,99 \$ CAD ■ Tunisie 13,20 TND ■ TOM/S 850 XPF ■ Maroc 69 MAD

DOSSIER



LES JO 2024 EN VALENT-ILS LE COÛT ?

Lancée avec une campagne de communication plutôt qu'avec une consultation des citoyens, la candidature parisienne aux Jeux olympiques 2024 l'a emporté faute de concurrence en 2017. Pourtant, les grands événements sportifs n'ont jamais été aussi critiqués pour leur coût économique et environnemental exorbitant, pour leur instrumentalisation politique et pour l'emprise exercée par les organisations sportives internationales sur les villes et pays hôtes. Alors, Paris 2024 échappera-t-il à la « malédiction du vainqueur » qui condamne les organisateurs à des dépassements systématiques du

budget prévu ? L'Ile-de-France - Seine-Saint-Denis en tête - touchera-t-elle « l'héritage » économique promis ? Les infrastructures construites pour l'occasion profiteront-elles au territoire et à sa population ?

Derrière la grande fête promue par le Comité d'organisation des Jeux et le Comité international olympique, il y a aussi le revers de la médaille : un impact environnemental incompressible, des quartiers gentrifiés, des expérimentations grandeur nature pour les technologies de surveillance, ou une « géopolitisation » qui fait de l'événement un terrain d'affrontements bien au-delà du sport. ■

Dossier illustré par Olivier Bonhomme

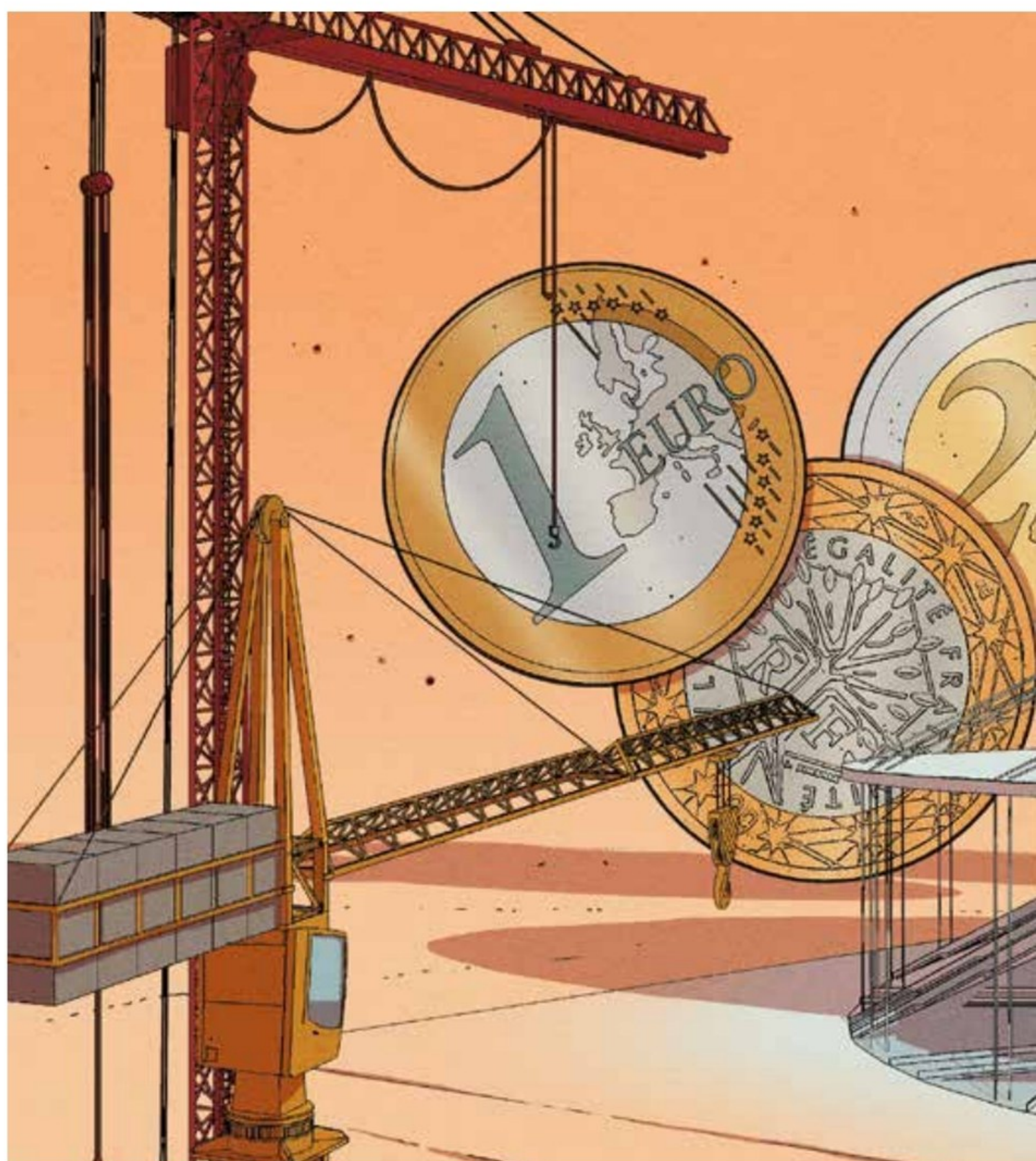
PARIS 2024 ESPÈRE NE

Les Jeux olympiques coûtent toujours plus que prévu et rapportent moins que promis. Ceux de Paris ne feront pas exception, même s'ils devraient modérer la facture.

« Plus vite, plus haut, plus fort »... et toujours plus chers ? Les Jeux de Paris 2024 espèrent ne pas souscrire à la devise olympique ainsi rallongée. C'est-à-dire échapper à la « malédiction du vainqueur ». Cette notion issue de la théorie économique des enchères, qui prédit que le lauréat d'une adjudication sera celui qui aura le plus surestimé la valeur du bien convoité, a été transposée par l'économiste du sport Wladimir Andreff à l'obtention de l'organisation des Jeux olympiques. « Jusqu'en 2017, les JO étaient attribués sur la base d'un processus d'enchères, ou de quasi-enchères, organisées entre plusieurs villes candidates mises frontalement en concurrence. Pour l'emporter, celles-ci présentaient le projet le plus mirifique possible, excédant le cahier des charges du CIO [le Comité international olympique, structure internationale qui pilote les olympiades, NDLR], avec un coût volontairement sous-estimé », résume celui qui préside aussi le conseil scientifique de l'Observatoire national du sport (ONS).

Depuis Munich 1972, le budget initialement prévu pour les Jeux olympiques d'été est systématiquement dépassé, explique Wladimir Andreff, Los Angeles 1984 étant l'exception qui confirme la règle. « La moyenne est de 100 % de dépassement, le plus petit écart étant de 30 % pour Atlanta 1996, le plus important de 1 100 % pour Pékin 2008 », détaille-t-il. Ces dérapages budgétaires ont contribué à la pénurie croissante de villes candidates, dont les élus et les populations se montrent de plus en plus réticents, ne pouvant ignorer que les éditions d'Athènes 2004, Rio 2016 ou Tokyo 2020 ont lourdement pesé sur les comptes publics. La promesse de la candidature de Paris 2024 était tout autre : avec « 95 % d'infrastructures existantes ou temporaires », ces Jeux devaient se dérouler à l'économie. Le Stade de

La Cour
des comptes
admet ne pas
être en mesure
« d'évaluer
le coût global
des Jeux et
de préciser (...)
son impact final
sur les finances
publiques »



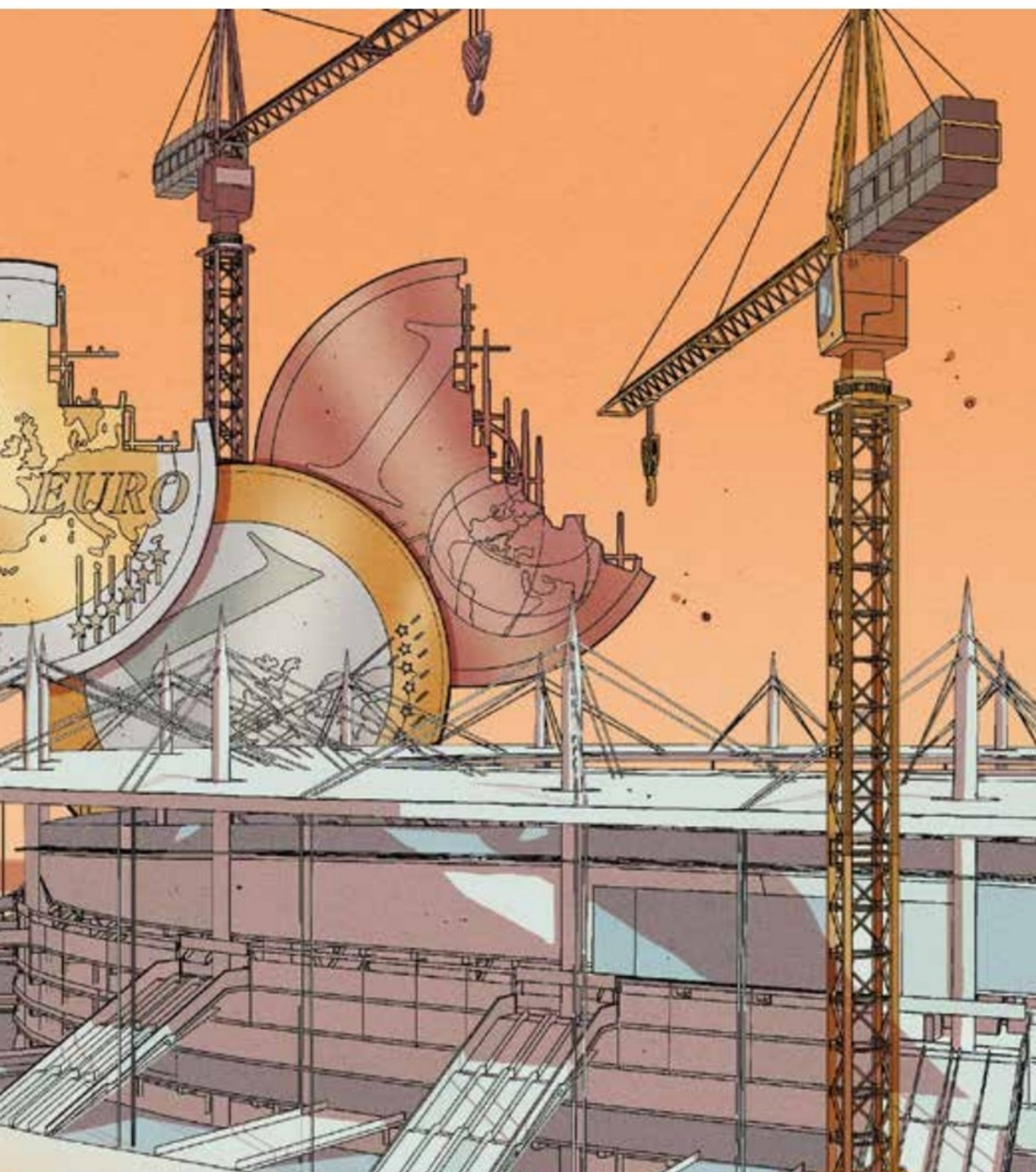
France, inauguré en 1998, épargnait notamment la dispendieuse construction d'un stade olympique.

Cela n'a pas empêché le budget parisien de passer de 6,3 à 8,8 milliards d'euros (au dernier pointage), en partie à cause de l'inflation. Mais, en juillet 2023, un rapport de la Cour des comptes estimait que cela résultait pour les deux tiers « d'une sous-estimation évidente du budget de candidature et d'une méconnaissance de la complexité du cahier des charges du CIO et de la difficulté de le remettre en question ». La Cour évoquait aussi « des incertitudes substantielles sur l'équilibre final du budget pluriannuel du Cojop [Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques, structure qui organise les deux événements, NDLR] », et rappelait que les déficits finiraient par reposer sur les contribuables.

« LES JEUX FINANCENT LES JEUX » ?

Alors, la malédiction est-elle en route ? « Paris 2024 affiche pour l'heure environ 30 % de dépassement, remarque Wladimir Andreff. Même à hauteur de 10 milliards d'euros de budget total, soit autour de 50 % de dépassement, ce serait encore une bonne performance. » A ce tarif, les Jeux parisiens seraient les moins chers du XXI^e siècle, mais

PAS PERDRE AUX JEUX



ils approcheraient les montants d'Athènes 2004 et de Londres 2012.

Le budget des Jeux de Paris se répartit quasiment à parité entre le Cojop, en charge des dépenses directement liées à l'organisation, et la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo), établissement public auquel revient la construction des infrastructures : villages des athlètes et des médias, centre aquatique olympique de Saint-Denis, etc. Pour le Cojop, le mot d'ordre est : « *Les Jeux financent les*

Jeux. » L'enveloppe accordée par le CIO, les recettes des partenariats (sponsoring) et ceux de la billetterie couvrent la quasi-totalité de son budget à parts à peu près égales. En revanche, les Jeux ne financent pas la Solideo, à laquelle les financeurs et investisseurs privés ne contribuent que pour 1,8 des 4,4 à 4,5 milliards d'euros de son budget. Le reste échoit à l'Etat et aux collectivités locales (région Ile-de-France, Paris et autres villes). Cojop et Solideo confondus, l'argent public prend en charge 30 % du budget global sous la forme d'investissements, de subventions et d'autres financements.

« *Les dépassements résultent très rarement du fonctionnement, c'est-à-dire du budget du comité d'organisation, beaucoup plus des budgets d'investissements, qui relèvent de la Solideo pour Paris 2024* », précise Wladimir Andreff. La pression d'une date butoir impérative oblige parfois à surpayer des prestations. La plupart des ouvrages ont toutefois été livrés ou le seront dans les temps. Et pour maintenir un budget prévisionnel équilibré malgré le dérapage des dépenses, les organisateurs ont dû relever les recettes commerciales, notamment celles de la billetterie – ce qui a accentué les critiques sur le prix élevé des places –, obtenir des contributions supplémentaires des pouvoirs publics et convaincre de nouveaux sponsors. Comme le groupe de luxe LVMH, qui a rejoint en juillet 2023 le club des « partenaires premium » en réglant un ticket de 150 millions d'euros.

3 MILLIARDS DE DÉPENSES HORS BUDGET

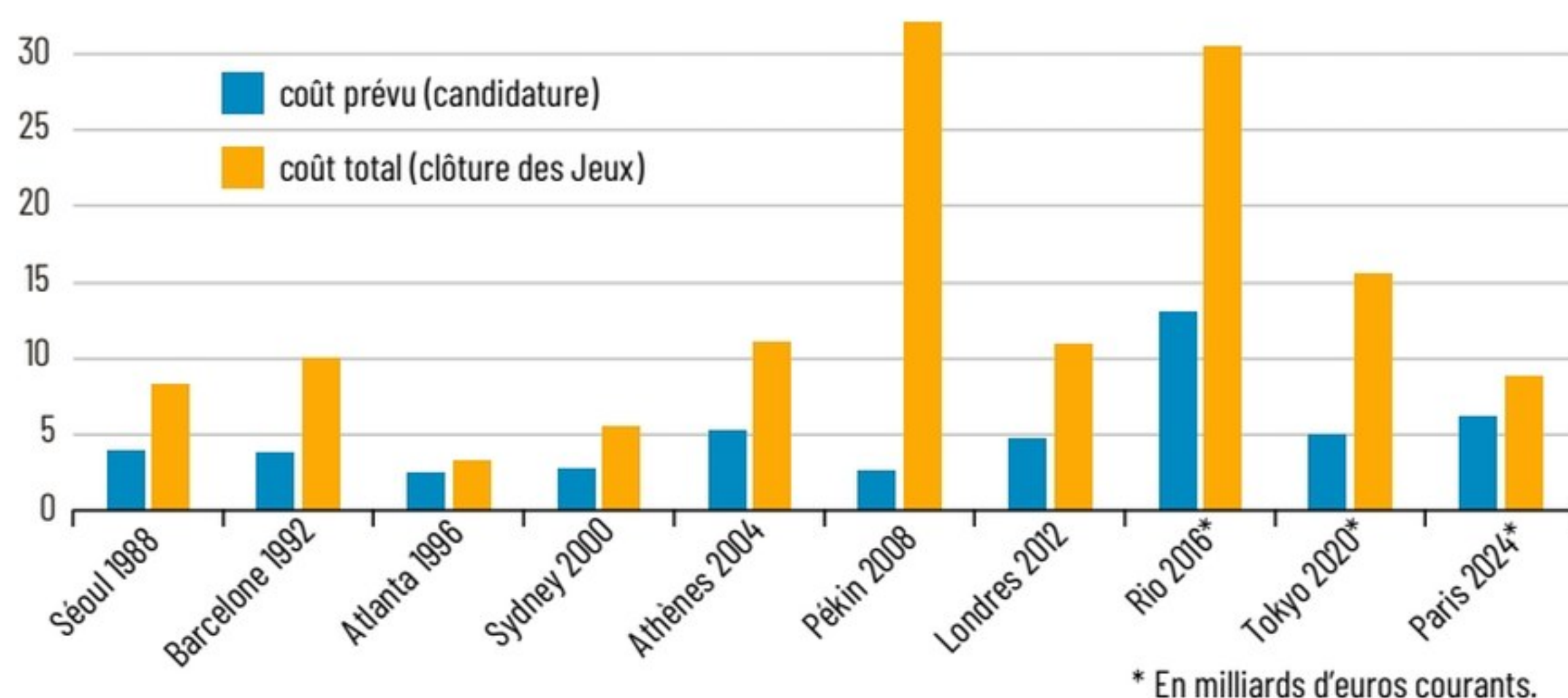
Peut-on encore croire à un budget final de 8,8 milliards d'euros ? Tout dépend du champ que l'on retient. Car certaines dépenses publiques sont exclues du budget olympique, comme celles qui sont imputées aux collectivités pour certains équipements : l'Arena de la porte de la Chapelle, par exemple, financée à 50 % par la ville de Paris. Autres postes non comptabilisés : les dépenses consacrées à la santé et la sécurité, la mise à disposition de moyens de transport, d'équipements et d'espaces publics. Selon le ministère de l'Intérieur, le coût de la sécurisation de la pharaonique cérémonie d'ouverture sur la Seine s'élèverait à 200 millions d'euros. Il faudra ajouter à l'addition le recours accru aux forces de sécurité intérieure et aux forces armées, ainsi que les heures supplémentaires et les primes des fonctionnaires mobilisés. Le surcoût dû à la hausse de la demande en transports publics devrait être relativement contenu, au prix d'un transfert sur les usagers avec la forte augmentation des tarifs entre le 20 juillet et le 8 septembre décidée par la région Ile-de-France.

Dans une note de février dernier, le cabinet Asterès estimait à 3 milliards d'euros ces dépenses publiques supplémentaires, ce qui porterait à 5,2 milliards l'enveloppe engagée par l'Etat et les collectivités, et le

DES BUDGETS SYSTÉMATIQUEMENT ET ALLÈGREMENT DÉPASSÉS

Coût prévu (ex-ante) des JO d'été et coût à la clôture (ex-post) des JO, en milliards d'euros 2014

Source : Wladimir Andreff



budget olympique global à 11,8 milliards. Presque le double du budget de candidature, mais moins que le coût moyen des neuf précédentes éditions (depuis Séoul en 1988), qui approche 14 milliards d'euros selon les données de Wladimir Andreff. Un certain flou demeure. La Cour des comptes admettait ne pas être en mesure « d'évaluer le coût global des Jeux et de préciser (...) son impact final sur les finances publiques », regrettant « l'absence d'un recensement exhaustif et précis, au sein de l'Etat comme dans les collectivités hôtes, des dépenses d'investissement et de fonctionnement qui leur sont liées ».

A quelques semaines de l'événement, les marges se réduisent et les impondérables peuvent avoir des effets désastreux que le fonds de réserve – prévu pour faire face aux dépenses inattendues – pourrait ne pas couvrir. Augmenté à 275 millions d'euros l'an dernier, il a déjà été ponctionné de 154 millions.

DES « RETOMBÉES » ÉCONOMIQUES MODESTES

En regard des dépenses, peut-on espérer des bénéfices significatifs pour l'économie francilienne, voire nationale ? Longtemps, les études d'impact économique ont émis des promesses de « retombées » mirifiques. Pour satisfaire la demande politique, « elles ont souvent été très mal réalisées, au mépris de toute rigueur méthodologique », regrette Christophe Lepetit, du Centre de droit et d'économie du sport (CDES), qui produit régulièrement des travaux de ce type, dont l'étude du dossier de la candidature parisienne en 2016. « Plus le temps passe, plus les études d'impact sur les grands événements sportifs livrent des résultats très modérés », considère Wladimir Andreff.

Ces études évaluent, « sur une période et un territoire donnés, les effets produits par les dépenses consenties pour l'accueil d'un événement. C'est-à-dire le surplus d'activité économique, la création de richesses nette par rapport à une situation théorique sans cet événement », précise Christophe Lepetit, qui souligne : « Elles donnent la mesure des effets produits par la stimulation initiale d'une économie du fait de l'accueil des Jeux, mais elles ne légitiment pas en soi leur accueil, et ne disent pas ce qui se serait passé si l'argent investi l'avait été ailleurs. »

Les coefficients multiplicateurs appliqués à l'« injection nette » (les flux restant sur le territoire), parfois poussés jusqu'à 4, ont aujourd'hui été ramenés dans une fourchette de 1,1 à 1,5. Inversement, les effets d'éviction et ceux de substitution ont été revus à la hausse. Les premiers désignent en particulier l'effet dissuasif de l'événement sur les touristes qui reportent leur séjour. Les seconds correspondent aux dépenses qui auraient été engagées de toute façon. Il est également mieux tenu compte des « fuites hors circuit » (par exemple les dépenses captées par des entreprises étrangères) et des « doubles comptes » (dépenses enregistrées deux fois) qui embellissaient faussement le bilan.

“ Un événement sportif ne peut pas relancer la croissance économique d'un pays, sa politique d'emploi ”

CHRISTOPHE LEPETIT,
du CDES

Dans son étude d'impact de 2016, mise à jour en mai dernier, le CDES distingue trois volets de retombées (construction, organisation et tourisme), et retient trois scénarios correspondant à des impacts de 6,7, 9 et 11,1 milliards d'euros de « surcroît d'activité » entre 2017 et 2034. Un peu plus de 150 000 « emplois directement mobilisés » par les Jeux étaient attendus selon une étude de 2023. Le cabinet Asterès, avec son propre modèle, estime l'impact à 9,8 milliards d'euros et 116 000 emplois sur quatre ans. Cette dizaine de milliards d'euros, qu'il faut lisser sur plusieurs années, reste infime par rapport aux près de 800 milliards d'euros du produit intérieur brut (PIB) annuel de l'Ile-de-France. *Idem* pour les emplois au sein d'une population active régionale de 5,4 millions de travailleurs. « L'analyse des olympiades passées montre que les pays organisateurs n'ont pas connu de stimulation économique

notable », rappelle Asterès. « Un événement sportif ne peut pas relancer la croissance économique d'un pays, sa politique d'emploi », confirme Christophe Lepetit.

UN IMPACT « IMMATÉRIEL » ?

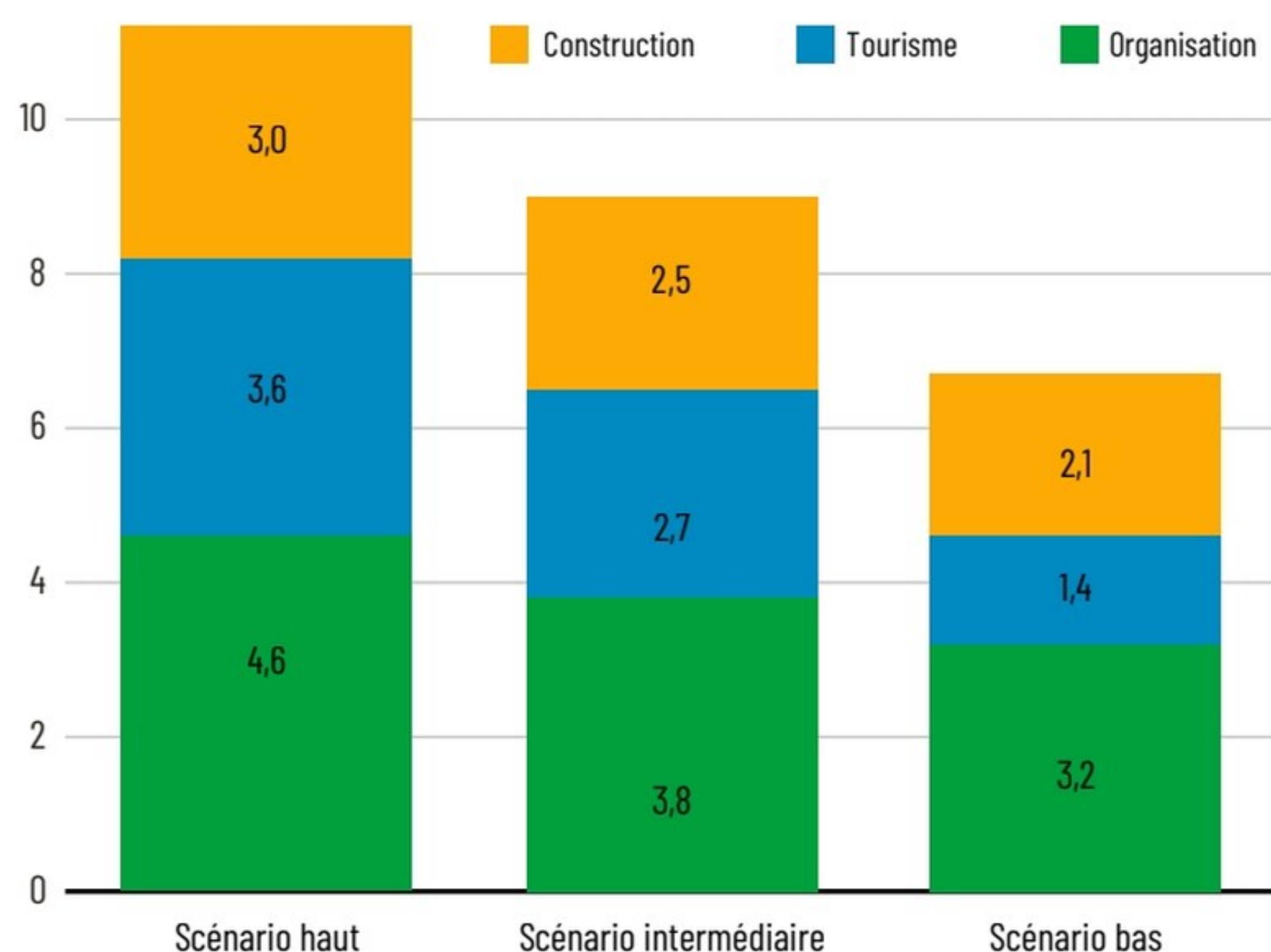
Alors, faut-il plutôt croire au coup d'accélérateur que donneraient les Jeux à de grands programmes d'infrastructures et d'aménagement urbain, en



TROIS « SCÉNARIOS » D'IMPACT ÉCONOMIQUE POUR PARIS 2024

Estimation des retombées économiques des JO, de 2017 à 2034, en milliards d'euros courants

Source : étude d'impact Paris 2024, CDES 2024



particulier en Seine-Saint-Denis ? Rappelant les transformations de Barcelone (1992) et Londres (2012), Christophe Lepetit accrédite cette thèse : « Les pays et les villes hôtes se doivent d'être au rendez-vous et de donner la meilleure image possible. Et quand tous les décideurs et financeurs sont autour de la table, cela tend à raccourcir les délais de réalisation de programmes de grande envergure. »

Le secteur du BTP et ses géants sont assurés d'en profiter, mais cela ne garantit pas l'alignement

de ces programmes sur l'intérêt des territoires et des populations. Et cela évite encore moins les processus d'éviction et de gentrification attestés à Barcelone et Londres. « L'Insee prévoit de publier avant les Jeux une étude sur le rattrapage socio-économique de la Seine-Saint-Denis et ses transformations sociodémographiques », annonce Vincent Biousque, adjoint en charge des JO à la direction de l'Insee Ile-de-France.

Un coût élevé, un impact économique très relatif, voire hypothétique... Que reste-t-il à porter au crédit des Jeux ? Le CIO et les pays hôtes répondent en privilégiant désormais la notion d'« héritage », qui désigne les impacts matériels ou tangibles (les infrastructures censées être utiles aux territoires et aux populations), mais aussi immatériels ou intangibles. Parmi eux, les gains d'image et d'attractivité pour la ville, l'amélioration du bien-être de la population avec son accès à de nouveaux équipements ou l'augmentation de sa pratique sportive, le progrès de l'employabilité des actifs, la réduction des inégalités territoriales, le sentiment de fierté nationale, etc.

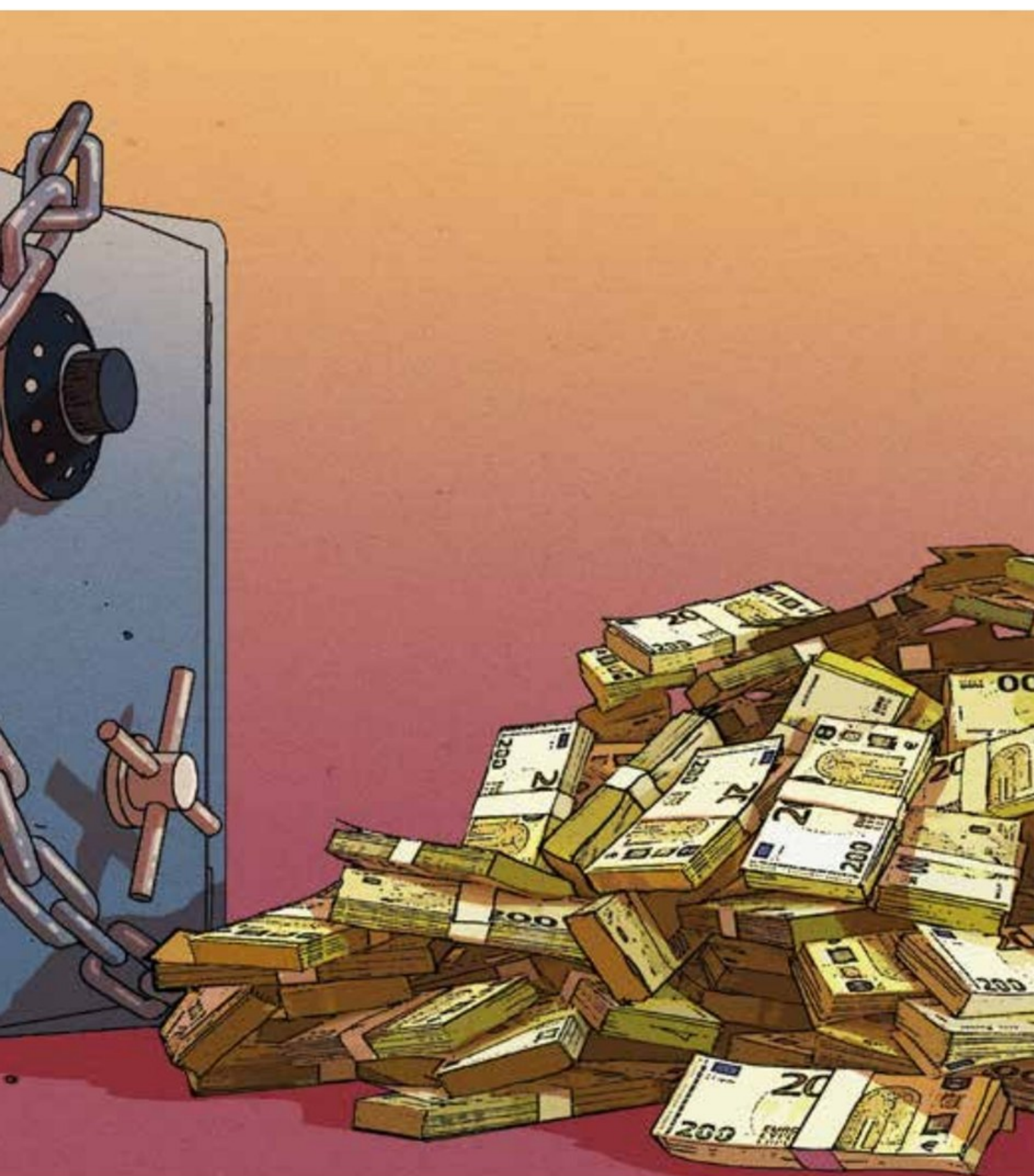
ÉVALUER L'UTILITÉ SOCIALE

« Pour ceux qui vont le vivre, c'est un événement extraordinaire qui n'est pas commensurable », avance Vincent Biousque. « Le succès ou non de ces JO ne doit pas être évalué en termes économiques, mais d'engouement populaire », abonde Asterès, qui convoque le souvenir de la Coupe du monde de football 1998. « Tout n'est pas quantifiable, et il ne faut pas tout chercher à quantifier parce qu'on passe à côté de certains effets microéconomiques, mais aussi symboliques, qui peuvent être positifs », renchérit Christophe Lepetit, lequel y voit une invitation à « développer l'évaluation de l'impact social ou de l'utilité sociale ».

Des études globales, intégrant des notions comme le bénéfice social actualisé et le retour social sur investissement, permettraient, à l'avenir, de mieux éclairer la prise de décision publique sur l'accueil des grands événements sportifs. « Les décideurs politiques ne tiennent pas à connaître ce bilan à horizon trop lointain pour leur agenda, et qui peut établir une perte sociale nette », regrette toutefois Wladimir Andreff, selon qui « le vrai bilan des Jeux devrait être établi sur une période débutant sept ans avant l'olympiade et s'arrêtant vingt-cinq ans après, avec des études coûts-bénéfices prenant en compte l'ensemble des revenus et des externalités économiques, positives et négatives ».

L'économiste et la Cour des comptes donnent rendez-vous en 2025 pour dresser un état plus détaillé avec une étude d'impact a posteriori. Le premier en revient au constat que « le CIO ne finance que 1,2 milliard de son produit, qui en coûte 10 », profitant de la position de force caractérisant « un des rares monopoles purs au monde ». Le CIO est le seul « vainqueur » certain des olympiades. Pour Paris 2024, les Jeux sont faits, pas encore le bilan. ■

Jérôme Latta



DES JO SOUS SURVEILLANCE ALGORITHMIQUE

Les Jeux offrent l'occasion de tester les caméras dites « augmentées ». Une technologie dont le marché est en forte croissance et qui inquiète les défenseurs des libertés.

« **L**es stades ont toujours été des laboratoires pour les technologies de surveillance. Et ce qui se profile pour les Jeux olympiques ne nous rassure pas. » Kilian Valentin, porte-parole de l'Association nationale des supporters (ANS), fait notamment allusion aux essais de reconnaissance faciale menés en catimini dans certains stades de football français en 2020. Une technologie encore illégale aujourd'hui. L'article 10 de la loi relative aux Jeux olympiques du 19 mai 2023 a en revanche ouvert la voie à la vidéosurveillance algorithmique, en autorisant l'expérimentation de ces logiciels aux caractéristiques très proches de la reconnaissance faciale.

DES TESTS JUSQU'EN MARS 2025

Couplés aux caméras, ils permettent de détecter des mouvements de foule, un port d'armes ou du maraudage. Ils peuvent être testés jusqu'en mars 2025 lors d'événements sportifs et culturels « particulièrement exposés à des risques d'attentats » par la police et la gendarmerie nationale, la police municipale ou les services de sécurité de la SNCF et de la RATP. Les premiers essais officiels ont eu lieu en mars à Paris, lors de concerts du groupe Depeche Mode à Bercy et d'une rencontre de basket-ball

à l'Adidas Arena – deux sites olympiques.

L'impact potentiel sur les libertés individuelles suscite la vigilance de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil), qui a annoncé que certains de ses contrôles seraient « focalisés sur les traitements à vocation sécuritaire » lors des Jeux olympiques et paralympiques, notamment « l'utilisation de caméras augmentées ». « Il y a vraiment une instrumentalisation des JO pour servir la politique sécuritaire et répressive du gouvernement », juge Noémie Levain, juriste au sein de l'association La Quadrature du Net. On peut en effet craindre la pérennisation, après les Jeux, de ces systèmes de « vidéosurveillance intelligente », dont le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, a promis l'évaluation par un comité de déontologie. « L'Etat fait le choix de tester des technologies avant de mettre en place des protocoles clairs d'évaluation », analyse le chercheur Guillaume Gormand.

ACCÉLÉRATEUR

Pour un secteur encore balbutiant, les Jeux olympiques ont l'effet d'un accélérateur. L'Etat a consacré une trentaine de millions d'euros au programme

“ Il y a une instrumentalisation des JO pour servir la politique sécuritaire du gouvernement ”

NOÉMIE LEVAIN,
La Quadrature du Net

d'expérimentation de ces technologies autour de la compétition, mené notamment par quatre sociétés françaises. « Avoir Paris 2024 comme référence est une très belle carte de visite. Cela permet aussi de se rapprocher des services de l'Etat et de faire des tests grandeur nature », se réjouit Dominique Legrand, président de l'Association nationale de la vidéo-protection, principal lobby d'un secteur qui croit en sa croissance. « Aujourd'hui, on ne connaît que 1 % de ce qui se passe devant une caméra. Très vite, on va pouvoir en analyser 80 %, dont les gros délits, le terrorisme », estime William Eldin. A la tête de la start-up XXII,

il pense toutefois que la rentabilité résidera moins dans la sécurité que dans des usages « comme le contrôle des flux dans les gares pour mieux prévoir les ressources humaines ou la détection des zones sales pour le nettoyage ».

Quoi que réserve l'avenir, les JO parisiens auront offert aux technologies de surveillance et à leurs promoteurs un précieux terrain d'essai. ■

Clément Le Foll



LA SEINE-SAINT-DENIS, GRANDE GAGNANTE ?

Grâce à des investissements inédits, Paris 2024 lègue au département le plus pauvre de France des infrastructures qui ne régleront cependant pas ses problèmes structurels.

« **D**es transformations durables pour un cadre de vie plus vert, plus serein et plus équilibré. » En mars dernier, Stéphane Troussel, président (PS) du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, voulait croire que celle-ci toucherait sa part de « l'héritage » de Paris 2024 pour combler son retard en infrastructures et autres équipements publics.

Le département, dont le taux de pauvreté est le plus élevé de France métropolitaine, concentre en effet près de 80 % des investissements publics portés par la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo), soit près de 1,4 milliard d'euros. « *Les Jeux sont une réelle opportunité pour*

le département, mais ça n'aurait aucun sens de dire qu'ils vont régler tous les problèmes. Ce n'est pas l'alpha et l'oméga du développement territorial », tempère Marie Delaplace, professeure à l'université

Gustave-Eiffel, spécialiste de l'aménagement urbain.

Le paysage sera d'abord transformé par les reconversions, à l'horizon 2025, de l'imposant village des athlètes à la croisée de Saint-Denis, Saint-Ouen et l'Ile-Saint-Denis, et du village des médias à Dugny.

Environ 4 000 logements neufs verront le jour, mais aussi 120 000 m² de bureaux et de services ainsi que quatre groupes scolaires. Des quartiers pensés pour être autonomes et éviter l'écueil de la cité-dortoir, mais une goutte d'eau au regard des besoins. En 2022, la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (Drihl) recensait 233 000 demandes de logements sociaux pour 10 633 attributions. Or, un quart seulement des logements créés intégrera le parc social, le reste étant vendu à des particuliers ou transformé en résidences pour les seniors ou les étudiants, et en hôtels.

RISQUE DE GENTRIFICATION

« Ces quelques centaines de logements reconvertis sont bons à prendre, mais ils ne vont pas régler la crise du logement, qui s'amplifie.

Pour cela, la seule solution consiste à construire massivement de nouveaux logements sociaux », réagit Eric Constantin, de la Fondation Abbé-Pierre. L'écoquartier du village olympique, avec ses bâtiments basse consommation, ses espaces végétalisés et ses couloirs de « mobilité douce », risque en outre d'accélérer le processus de gentrification en attirant un public aisé venu de l'extérieur.

Les paradoxes de l'héritage olympique se manifestent aussi sur le volet des transports. Au-delà de la rénovation de routes départementales ou de la création d'une passerelle franchissant l'autoroute A1 pour les piétons et les cyclistes, le principal acquis réside dans le prolongement de la ligne 14 du métro. Cette « épine dorsale » du Grand Paris Express reliera à terme l'aéroport d'Orly au quartier Pleyel de Saint-Denis, et doit participer au désenclavement de la banlieue nord. Mais nombre de projets tout aussi structurants, comme les lignes 15, 16 et 17 du Grand Paris Express et les prolongements des lignes de tramway 1 et 8, ont été ajournés.

Côté infrastructures sportives, la vingtaine d'équipements nouveaux ou rénovés, dont plusieurs piscines qui compenseront une partie du déficit en bassins du département, ne peuvent qu'améliorer une situation très dégradée. Bobigny se démarque toutefois avec l'inauguration, en juin, du Pôle de référence inclusif sportif métropolitain (Prisme), un « hub » pour le handisport unique en France, pouvant accueillir 1 500 à 2 000 paraspportifs. Comme pour les autres volets du développement urbain, si le rattrapage olympique est indéniable, la course de fond de la Seine-Saint-Denis vient à peine de commencer. ■

Enzo Dubesset

Un quart
seulement
des logements
créés intégrera
le parc social



PLUS VERTUEUX, PAS B

Malgré des innovations notables et des efforts considérables pour réduire ses impacts, l'olympiade parisienne fera encore payer à l'environnement le gigantisme des JO.

Pas dupes, les Français ? 61 % d'entre eux estiment que les Jeux olympiques et paralympiques de Paris auront un impact assez ou très négatif sur l'environnement ^[1]. L'olympiade parisienne se présente pourtant comme beaucoup plus vertueuse que les précédentes, affichant dès sa candidature en 2016 un objectif de « sobriété ». Si l'allégation de « neutralité carbone » a été abandonnée ^[2], Georgina Grenon, directrice de l'excellence environnementale du comité d'organisation (Cojop), l'affirme : « Notre engagement, très ambitieux, n'a pas changé d'un iota : réduire de moitié les émissions par rapport à la moyenne des Jeux de Londres et de Rio, et financer des projets de contribution climatique à la hauteur des émissions que nous n'aurons pas pu éviter. »

La très grande majorité d'infrastructures existantes ou temporaires, la compacité des sites et la densité des transports en commun ont favorisé cet engagement. « Les Jeux de Paris sont les premiers à se fixer de tels objectifs, et la réduction de leurs émissions est significative », salue Martin Müller, professeur à l'Institut de géographie et durabilité de l'université de Lausanne, qui pondère immédiatement : « La moitié d'un mauvais résultat ne fait pas un bon résultat. Ce n'est que le début d'un voyage qui doit se poursuivre. » Quelle part de ce voyage l'olympiade de Paris a-t-elle parcourue ?

UN LABORATOIRE DE BONNES PRATIQUES

« Avant de réduire les impacts, il faut les comprendre : nous avons mené un travail de fond inédit sur les trois volets de l'impact climatique, de l'impact matière (l'utilisation des ressources) et de l'impact sur la nature », expose Georgina Grenon. La démarche repose sur quatre piliers : contribuer à la neutralité carbone, préserver et régénérer la biodiversité, développer l'économie circulaire et renforcer la résilience face au changement climatique. Les 52 hectares du village des athlètes font figure de chantier modèle. Cumulant réemploi, matériaux bas carbone et biosourcés (dont du bois issu de forêts éco-gérées), transport par voie fluviale, recours à la géothermie et au photovoltaïque, toits végétalisés ou protections solaires, il

Le modèle des Jeux repose sur le tourisme de masse, grand impensé des satisfecit parisiens



prétend à une réduction de 30 % des émissions au mètre carré, 47 % sur l'ensemble du cycle de vie.

Sur le plan énergétique, Georgina Grenon annonce « un changement complet d'échelle » et une baisse de 80 % des émissions grâce au raccordement au réseau de tous les sites de compétition pour éliminer les groupes électrogènes diesel, et à un mix d'électricité issu à 100 % d'énergies renouvelables, assuré par EDF. Pour les 13 millions de repas à distribuer, outre une drastique réduction des contenants en plastique, l'objectif est une division par deux des émissions par rapport à un repas moyen français, en mettant deux fois plus de végétal dans les assiettes, en achetant local à 80 % et en luttant contre le gaspillage.

« Nous avons fait le pari de transformer ces Jeux en laboratoire afin de mettre en place des solutions innovantes à très grande échelle. Et si c'est possible pour des Jeux, cela l'est pour tout le monde », assure Georgina Grenon. Nouvelles techniques de construction, savoir-faire transmis aux comités d'organisation des prochaines olympiades, guide pour aider tous les organisateurs d'événements à réduire leurs impacts : la principale valeur écologique de ces Jeux serait celle de l'exemple.

BEAUCOUP PLUS VERTS



« L'écoconception des bâtiments du village olympique, la comptabilité carbone ont tiré tout le monde vers le haut et contribué à la montée en compétences des parties prenantes, à l'évolution des normes de comportement », veut lui aussi croire Maël Besson, consultant passé par le WWF France et le ministère de la Transition écologique. Martin Müller est plus dubitatif : « Ces événements exceptionnels ne changent pas réellement les structures, les modèles économiques, les politiques publiques. Leurs effets sont très transitoires. »

LE PROBLÈME, C'EST LE MODÈLE

Dans un rapport publié le 15 avril, l'ONG Carbon Market Watch et le cabinet Eclaircies jugent la « stratégie climat » de Paris 2024 « incomplète, et loin d'assurer une transparence suffisante ». « Il y a encore beaucoup d'incertitudes, notamment sur le nombre de spectateurs et leur origine – ce qui suggère que l'estimation du bilan carbone est optimiste », analyse Maël Besson. Mais il rejoint Georgina Grenon quand celle-ci interroge : « Connaissez-vous beaucoup d'événements ou d'activités économiques en France qui se sont donné un tel objectif ? Et qui l'ont atteint ? »

Une réduction de moitié des émissions met l'édition 2024 dans la trajectoire de l'accord de Paris.

Mais pour y rester, en prenant Londres 2012 comme référence, il faudrait les diviser par dix à l'horizon 2050, calcule Martin Müller. « Or, le CIO ne fixe pas de tels objectifs. La trajectoire des Jeux ne s'inscrit pas dans une réduction à la mesure des objectifs », poursuit-il. Leur modèle repose en effet sur le tourisme de masse, grand impensé des satisfaits parisiens. « Autant de transport aérien, ce n'est mathématiquement pas compatible avec les limites planétaires », confirme Maël Besson. A Los Angeles, ville hautement carbonée, en 2028, puis aux antipodes à Brisbane en 2032, la « refonte complète du modèle des Jeux » qu'appelle Carbon Market Watch semble devoir rester lettre morte.

DES SPONSORS PAS TRÈS ÉCOLOS

L'événement reste aussi un vecteur de greenwashing. Si TotalEnergies a été écarté, « au moins six sponsors de l'événement (ArcelorMittal, Air France, Danone, Saint-Gobain, Vinci) sont sur une trajectoire climat incompatible avec l'accord de Paris », pointait César Dugast, du cabinet Eclaircies, sur le réseau X le 15 avril dernier. Sans oublier Coca-Cola, partenaire historique du CIO. Face à la surreprésentation des entreprises très polluantes dans le sponsoring sportif, Maël Besson prône « une sorte de "loi Evin climat" pour décarboner le financement privé du sport, qui interdirait la publicité des produits et services néfastes à l'environnement ».

Martin Müller en revient au « paradoxe au cœur des JO, d'hiver comme d'été : leur tenue dépend du climat. Or, ils nuisent à leurs propres conditions d'existence avec des émissions de CO₂ très importantes ». Le problème n'est pas les Jeux olympiques de Paris, mais les Jeux olympiques eux-mêmes, et leur gigantisme. Pourtant, « la plupart de leurs revenus ne dépendent pas de leur taille et du nombre de spectateurs, mais des droits de diffusion et du sponsoring. L'événement aurait donc vocation à se décarboner sans nuire à son modèle économique », estime l'universitaire.

Pour le « réinventer » vraiment, des solutions plus radicales sont avancées : réduction du nombre d'athlètes et de disciplines, choix d'un à trois sites permanents qui l'accueilleraient à tour de rôle, quotas de spectateurs étrangers, développement des fanzones et des technologies pour vivre la compétition à distance, etc. Les JO de Paris 2024, que Georgina Grenon ne veut pas qualifier de « Jeux écologiques », mais de « Jeux plus responsables », auront ouvert une voie, sans pouvoir garantir qu'elle ne finisse pas en impasse.

■ Jérôme Latta

[1] Selon un sondage OpinionWay réalisé en février pour la Caisse des dépôts.

[2] L'Ademe, en ligne avec la réglementation européenne, considère depuis mai 2022 que cette allégation ne peut s'appliquer qu'à l'échelle de la planète ou d'un territoire.

« LES JEUX ONT TOUJOURS ET GÉOPOLITIQUES »

L'arène olympique est aussi le terrain d'enjeux de pouvoir, pour les nations qui organisent les JO ou qui s'y affrontent, mais aussi pour le CIO lui-même. Les géopolitologues Carole Gomez et Pim Verschuuren décryptent cette compétition.

Le modèle des Jeux olympiques est décrit comme en crise et nécessitant un changement. Ceux de Paris 2024 se distinguent-ils des précédents ?

Carole Gomez : Ils marquent un renouveau du modèle dans le sens où ce sont les premiers qui ont été pensés sous l'égide de l'Agenda 2020, lancé fin 2014 par le Comité international olympique (CIO) pour amorcer une nouvelle façon de les organiser en insistant sur « l'héritage » et la durabilité. En 2017, pour désigner la ville hôte des Jeux 2024, le contexte est très critique : Boston, Rome, Hambourg et Budapest ont renoncé, laissant Paris et Los Angeles se répartir 2024 et 2028. Cette phase de raréfaction des candidatures, pour les Jeux d'été comme pour les Jeux d'hiver, a poussé le CIO à changer son mode d'attribution en optant pour des discussions ciblées afin d'éviter la surenchère, de la part des candidats, qui caractérisait le processus. Autre changement important qui a contribué à un avant et un après : la volonté d'associer les Jeux paralympiques plus étroitement aux Jeux olympiques, au travers par exemple d'un logo commun.

Pim Verschuuren : On n'a en effet jamais autant parlé de durabilité, mais cette prise en compte commence au début des années 2010, quand la conscience de la crise climatique progresse. Le modèle olympique baigne dans des questionnements toujours plus larges, et Paris 2024 les reflète plus qu'il ne définit un nouveau modèle. Le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (Cojop) a fourni des efforts notables pour réduire les impacts, mais dans des marges de manœuvre extrêmement limitées par le cahier des charges du CIO, qui reste incompatible



© D.R.

Carole Gomez

Doctorante à l'Institut des sciences du sport de l'université de Lausanne, chercheuse sur la géopolitique et les problématiques de genre dans le sport. Autrice de *Géopolitique du rugby*, Dunod, 2023



© D.R.

Pim Verschuuren

Maître de conférences à l'université Rennes 2, spécialiste de la gouvernance des institutions sportives et du sport dans les relations internationales



avec une réelle durabilité. La caravane olympique poursuivra sa route à Milan, Los Angeles, Brisbane, en suivant le calendrier démentiel des événements sportifs et en s'inscrivant encore dans une logique de surconsommation.

Les efforts consentis par Paris 2024 pour réduire les coûts budgétaires et environnementaux seront-ils poursuivis ?

P.V. : Les Jeux d'hiver de Sotchi 2014 ont fait figure d'épouvantail, mais ceux de Pékin 2022 n'ont pas fait beaucoup mieux, il y a seulement deux ans. Le CIO incite à limiter la construction d'infrastructures, mais n'y oblige pas. Réduire le nombre de disciplines et d'épreuves susciterait des oppositions très fortes de la part des fédérations concernées, et reviendrait à réduire les revenus commerciaux. On est loin de changements plus profonds, comme la diminution du nombre de spectateurs et des déplacements

RS ÉTÉ POLITIQUES



internationaux qui font le caractère non durable de l'événement, mais qui lui donnent aussi cette image de fête planétaire ultime, universelle, rassemblant l'humanité... du moins ses élites sportives, économiques et politiques. Pourtant, le modèle des Jeux n'a pas été fondamentalement compromis par ceux de Tokyo, vécus à distance en 2021 en raison du Covid, avec un impact carbone considérablement réduit. Mais ce n'est pas du tout à l'agenda du CIO.

C. G. : La formule est lapidaire, mais la seule façon de réduire vraiment ces coûts serait de ne pas organiser les Jeux... Le CIO est toutefois de plus en plus sensible aux critiques. Il avait poussé Tokyo 2020 à revoir sa copie en renonçant à certaines infrastructures afin d'éviter un dérapage budgétaire encore plus prononcé, et parce que le désaveu social et politique

“
Le CIO n'a pas changé
par philanthropie,
mais parce qu'il a
peur de tuer la poule
aux œufs d'or”

CAROLE GOMEZ

local était très sensible. Le CIO n'a pas changé par philanthropie, mais parce qu'il y a été contraint et qu'il a peur de tuer la poule aux œufs d'or.

Le CIO a-t-il été affaibli par ce contexte critique ?

P. V. : Sa capacité à imposer son agenda n'a pas été amoindrie, au contraire, par la nouvelle procédure d'attribution des Jeux au travers de laquelle, depuis 2015, il présélectionne des candidats et construit avec eux leur candidature. Cela a réduit les risques de corruption, et permis au Comité de sortir de la crise de légitimité dans laquelle les scandales l'avaient plongé. Ce choix stratégique habile lui a également permis de surmonter la crise des candidatures des années 2010 et d'enregistrer un regain de leur nombre : le CIO reste un faiseur de rois. Il a ainsi écarté la candidature suisse pour les JO d'hiver 2030 au profit du dossier français, pourtant moins avancé. Il y a encore des Etats, des responsables politiques qui veulent accueillir les Jeux, il y a des Laurent Wauquiez et des Renaud Muselier sur tous les continents ^[1].

La pénurie de candidatures a conduit le CIO à se tourner vers des pays autocratiques comme la Chine ou la Russie. Comment assume-t-il ces choix ?

P. V. : Le CIO préfère travailler avec des démocraties plutôt qu'avec des dictatures pour ne pas nuire à son image et à celle des Jeux, comme cela a été le cas pour la FIFA et la Coupe du monde de football 2022 au Qatar. Mais ces régimes contraires à nos standards de droits de l'homme et de démocratie présentent l'avantage d'assurer aisément la sécurité – une question de plus en plus prégnante – et le financement de ces compétitions. Le CIO a aussi besoin d'une rotation sur les différents continents pour continuer à prétendre que les Jeux sont universels, ce qui est contradictoire avec un cahier des charges si exigeant qu'il rend très improbable leur organisation en Afrique. Sa position est donc très ambivalente.

[1] Présidents des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur qui ont porté la candidature des Alpes françaises, choisie pour les JO d'hiver 2030.

C. G. : Le CIO a illustré cette ambivalence pour l'attribution des Jeux 2032 en écartant, *in fine*, la candidature de Doha au profit de celle de Brisbane. Inversement, il s'est rapproché de l'Inde, jusque-là peu présente dans le monde du sport, mais qui est candidate à l'organisation des Jeux 2036. Un nouveau marché à conquérir, mais aussi une situation politique et diplomatique pour le moins complexe à gérer...

Justement, Paris 2024 devrait confirmer la politisation et la géopolitisation croissante du sport et des grands événements sportifs...

C. G. : Probablement, mais il faut rappeler que les Jeux ont toujours été – dans des contextes différents – politiques et géopolitiques. C'est plutôt la visibilité de ces enjeux qui augmente. Durant la quinzaine olympique, l'ensemble du monde va regarder les compétitions et être représenté par les sportifs, mais aussi par des chefs d'Etat. Réunir 206 comités nationaux olympiques, c'est forcément faire émerger des tensions, des matchs qui transposent des conflits en cours ou des réconciliations. L'Euro 2020 de football, organisé [en 2021, NDLR] dans onze villes à travers l'Europe, avait multiplié d'autant les motifs de tensions diplomatiques. Le lieu commun « le sport est le reflet de la société » est bien trop simpliste : il en est plutôt un reflet déformant qui va exacerber certains éléments et en atténuer d'autres. Les Jeux et le CIO affrontent sans cesse de nouveaux défis sociaux, environnementaux, géopolitiques, et doivent affronter leurs propres contradictions.

La proclamation du caractère apolitique des Jeux est-elle encore crédible ?

C. G. : Le CIO marche sur une ligne de crête quand il explique que le sport, tel qu'organisé lors des Jeux, est apolitique. Cette position est de plus en plus intenable : évidemment que le CIO fait de la politique quand il décide que les Russes se présenteront sous bannière neutre ou qu'il confirme la présence d'une délégation palestinienne même si aucun athlète du territoire ne se qualifie. Quand son président Thomas Bach explique qu'il ne faut pas mélanger sport et politique tout en lançant l'équipe olympique des réfugiés, en tenant un discours d'inclusivité et de tolérance qui est de nature politique, en réalité, ou en devant répondre à des rafales de questions sur la Russie et Israël, ce double discours n'est plus audible. Le CIO ne peut pas en même temps vanter les JO comme le seul endroit qui rassemble pacifiquement les nations, y compris celles qui ne sont pas reconnues par les Nations unies, et exiger que ce rassemblement soit exempt de tout message ou de tout agenda politique. En somme, il dénonce toute politisation du sport, sauf la sienne.

Les sportifs eux-mêmes semblent endosser plus qu'avant un rôle citoyen...

“ Les régimes contraires à nos standards de droits de l'homme présentent l'avantage d'assurer aisément la sécurité et le financement de ces compétitions ”

PIM VERSCHUUREN

C. G. : Ils prennent en effet plus de libertés envers l'interdiction de s'exprimer sur des questions politiques et sociales. Leurs opinions peuvent susciter un écho puissant via les réseaux sociaux et un soutien public plus large qu'auparavant. La règle 50 de la charte olympique, qui encadre ces expressions, a été légèrement assouplie. Aux Jeux de Tokyo, les messages de « paix », « respect », « solidarité », « inclusion » et « égalité » étaient tolérés. Aujourd'hui, avec les guerres en Ukraine et dans la bande de Gaza, je ne suis pas certaine que le CIO se risque à autoriser de nouveau le registre de la solidarité.

Pourquoi le pouvoir des grandes organisations sportives est-il si peu encadré ?

P. V. : Après les affaires de corruption autour de l'attribution des Jeux 2002 à Salt Lake City et des scandales de dopage dans le cyclisme, des Etats ont tenté de mettre un pied dans la gouvernance du sport, ce qui a notamment abouti à la création de l'Agence mondiale antidopage. Mais même les retentissantes affaires de corruption de la FIFA, au milieu des années 2010, n'ont pas accouché d'une remise en

cause de la gouvernance du sport, qui reste aujourd'hui entre les mains de ces organes privés – CIO et fédérations internationales. Les Etats, aujourd'hui, ont d'autres priorités et le multilatéralisme n'est pas très florissant : on a du mal à entrevoir de nouveaux modèles de gouvernance et de régulation du sport.

C. G. : La société civile est plus à même de faire évoluer les pouvoirs sportifs internationaux. Les médias d'information et les enquêtes qu'ils publient peuvent par exemple inciter des Etats à lancer des procédures pénales ou des enquêtes judiciaires.

Les « valeurs du sport » sont-elles compatibles avec leur instrumentalisation politique et leur marchandisation ?

C. G. : Personne ne sait ce que sont ces valeurs du sport ! (rires)

P. V. : Le modèle de gouvernance des Jeux olympiques est unique, avec la propriété détenue par le CIO des Jeux et de leur image, de leurs symboles, avec ce cahier des charges très contraignant et une organisation par des villes et pays hôtes. Ce modèle permet de dépasser les critiques, parce que chaque nouveau comité d'organisation reprend à son compte le récit olympique et arrive à le renouveler avec de nouveaux codes, mais toujours autour de ces valeurs d'humanité, de ferveur populaire, de bien-être, de dépassement des questions politiques, etc. Effectivement, on n'arrive pas à définir ces valeurs du sport et de l'olympisme, mais elles perdurent, on le voit avec le parcours de la flamme en France, et les Jeux parviennent à drainer une attention médiatique mondiale – donc des revenus commerciaux, des sponsors, des partenariats extrêmement lucratifs. Pour l'instant, cet équilibre précaire se maintient. ■

Propos recueillis par Jérôme Latta